

#72 JANVIER 2016

jda

Le Journal de l'Administration

 **Gouvernement Princier**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



SERGE TELLE A LA TETE DU GOUVERNEMENT

Le 1^{er} février, S.E. M. Serge Telle a prêté serment auprès de Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain.



INT – Le Culte Catholique



DFE – La réunion des bureaux
à l'étranger



DEEU – La Mission Urbanisation
en Mer



DREC – Une année exceptionnelle
pour Monaco à l'ONU

NOUVEAUX ENTRANTS

- **BEN HAMMADI Daphné**
Caisier au Stade Louis II
- **BORGIA Morgan**
Inspecteur du Travail à la Direction du Travail
- **BRAMBAN Bernard**
Administrateur Juridique au Service des Affaires Législatives
- **CARROUILLE Charlotte**
Rédacteur Principal au Service du Droit International, des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales
- **CONEIM Hervé**
Maître-Nageur Sauveteur au Stade Louis II
- **CRESTO Arnaud**
Caisier au Stade Louis II
- **DUSSART Marie-Laure**
Administrateur Juridique au Service des Affaires Législatives
- **GIRARDY Christophe**
Gestionnaire Infrastructure et Réseau à la Direction Informatique
- **MARANGONI Maxime**
Inspecteur du Travail à la Direction du Travail
- **PLUTONI Coralie**
Secrétaire-Sténodactylographe au Centre Médico-Sportif
- **RUE Alexandra**
Chef de Bureau au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération (Secrétariat Ramogé)
- **SCARLOT Florian**
Caisier au Stade Louis II
- **SCHILLINGER Antoine**
Contrôleur à l'Administration des Domaines

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **AGLIARDI Carine**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommée Attaché au sein de cette même Compagnie
- **AGLIARDI Marc**
Premier Comptable au Service des Parkings Publics est nommé Chef de Section au sein de ce même Service
- **ALBANO Jean-Charles**
Administrateur à la Commission de Contrôle des Activités Financières est désigné Administrateur Principal au sein de cette même Commission
- **ATTENOT Françoise**
Attaché à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **AUBERT Yoann**
Administrateur Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **BARRABINO Arielle**
Administrateur au Centre de Presse est nommée Administrateur Principal au sein de ce même service
- **BIANCHERI Yann**
Chef de Section à la Direction Informatique est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **BONNIN Jérôme**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **BORDERO Alexandre**
Chef de Division à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommé Directeur à la Direction l'Action Sanitaire (Dasa)
- **BOTTIN Damira**
Attaché à la Direction des Affaires Internationales est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **BRUNO-DESARZENS Sabrina**
Chef de Bureau à la Fondation Albert II est nommée Chef de Section au sein de cette même Fondation
- **CASAZZA Sylvie**
Institutrice dans les Établissements d'Enseignement (Cours Saint-Maur) est désignée Chef d'Établissement d'Enseignement (Cours Saint-Maur)
- **CHARLOT Véronique**
Chef De Service à la Direction De l'Action Sanitaire Et Sociale est nommée Directeur à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)
- **CHIESA Corinne**
Sténodactylographe au Stade Louis II est désignée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même Service
- **CIARLET Romain**
Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Allemagne est nommé Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Russie
- **COMPAGNON Anne**
Administrateur Juridique Principal au Service des Affaires Législatives est désignée Chef de Division au sein de ce même Service
- **CORDA Julie**
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction de l'Habitat est nommée Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **CROESI Magali**
Attaché Principal au Service des Travaux Publics est désignée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de ce même Service
- **CROZET Éloïse**
Rédacteur Principal au Conseil National est nommée Administrateur au sein de ce même Conseil
- **DOBO Béatrice**
Sténodactylographe à la Direction des Affaires Culturelles est désignée Secrétaire-Sténodactylographe au sien de cette même Direction
- **DUPORT Vincent**
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction de l'Habitat est nommé Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **ELENA Jean-Luc**
Rédacteur au Service d'information et de Contrôle des Circuits Financiers est désigné Rédacteur Principal au sein de ce même Service
- **FAROUK Fawzia**
Troisième Secrétaire au Commissariat Général du Pavillon de Monaco à l'Exposition de Milan 2015 est désignée Administrateur au Secrétariat Du Conseiller De Gouvernement pour les Finances et l'Économie (Monaco Private Label)
- **FAURE Sabrina**
Archiviste à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Secrétaire-Sténodactylographe dans les Établissement d'Enseignement (École Saint-Charles)
- **FILC Bettina**
Chef De Division au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie est nommée Charge de Mission au sein de ce même Secrétariat
- **FIORI Michael**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommé Administrateur Principal à la Direction de l'Action Sanitaire (DASA)
- **FISSORE Franciane**
Attaché à la Force Publique est désignée Secrétaire Principale au sein de ce même Service
- **GIOANNI Éric**
Major à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant au sein de cette même Direction
- **GRAZIANI Corinne**
Attaché à la Direction de l'Expansion Économique est désignée Chef de Bureau au sein de cette même Direction

- **KERROUX Élisabeth**
Administrateur au Centre De Presse est nommée Administrateur Principal au sein de ce même Centre
- **LAFORST DE MINOTTY Stephan**
Administrateur au Centre De Presse est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Centre
- **LANTERI Marianne**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est désignée Chef De Division à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)
- **LARINI Florence**
Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chargé de Mission au sein du Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme
- **LAY Florence**
Administrateur à l'Administration des Domaines est désignée Administrateur Principal au sien de cette même Administration
- **LE GOFF David**
Chef de Parc Principal au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Secteur au sein de ce même Service
- **LEGUTI Céline**
Attaché à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **LUBERT Sébastien**
Chef de Section à la Fondation Albert II est nommé Chef de Division au sein de cette même Fondation
- **MABIN Dominique**
Administrateur Juridique Principal au Service des Affaires Contentieuses est désignée Chef de Division au sein de ce même Service
- **MALNOURY Jacques**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Parc au sein du même Service
- **MANFREDI Aurélie**
Chargé de Mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme est nommée Chef de Service au Service des Titres de Circulation
- **MARANGONI-VERAN Virginie**
Capitaine à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Commandant au sein de cette même Direction
- **MARTINEZ Patrick**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **NEGRE Anne**
Directeur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Inspecteur Général à l'Inspection Générale de l'Administration
- **OLIVIER Stéphane**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **PALMARI Stéphane**
Adjoint au Directeur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommé Directeur-Adjoint à la Direction de l'Action Sanitaire (DASA)
- **PALMARO Christian**
Chef de Service au Service des Titres de Circulation est nommé Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Conseil Économique et Social
- **PAPOLLA Carlo**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **PAULI Marc**
Chargé de Mission au Cabinet et Secrétariat Particulier du Ministre d'État est nommé Chef de Protocole au Cabinet et Secrétariat Particulier Du Ministre d'État
- **PAZZAGLIA Aymeric**
Administrateur au Monaco Welcome And Business Office est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Service
- **PEANO Corinne**
Attaché à la Direction de l'Aménagement Urbain est désignée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **PELLISSIER Patrick**
Gestionnaire Infrastructure et Réseau à la Direction Informatique est désigné Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **PERRETIER Franck**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **RUSSO Florence**
Chef de Division à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Charge de Mission au sein de cette même Direction
- **SAUVAT Christophe**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est désigné Administrateur Principal à la Direction de l'Action Sanitaire (DASA)
- **SAVALLI Christel**
Attaché à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires est désignée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **SIRIER-MONTI Laurence**
Administrateur Juridique à la Direction de l'Expansion Économique est désignée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **SOSSO Christine**
Directeur à la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers est nommée Conseiller Technique au Ministre d'État
- **TOSELLO Stéphanie**
Attaché à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est désignée Chef de Bureau à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)
- **VACCAREZZA Nathalie**
Chef de Service Municipal au Service d'Actions Sociales est nommée Directeur-Adjoint à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)
- **VIALE Stephane**
Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Capitaine au sein de cette même Direction
- **ZERZOUR Barbara**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Archiviste à la Direction de l'Action Sanitaire (DASA)

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **BERNOU Martine**
Secrétaire Principale à la Force Publique
- **DENIS Serge**
Commandant à la Direction de la Sûreté Publique
- **GAZZA Jean-Marie**
Plombier-Électromécanicien au Stade Louis II
- **GIANANTI Giorgio**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **MANTERO Valerie**
Attaché à la Direction du Travail
- **MERCATI Stefano**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **OBERDORFF Jean-Marc**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **PEARCE Dudley**
Chauffeur au Service des Travaux Publics

02

Ministère d'Etat

IGA – La nouvelle Charte des Systèmes d'Information de l'Etat
Nouveau Ministre d'Etat - Lettre aux fonctionnaires et agents de l'Etat
Nouveau Ministre d'Etat - Feuille de route de S.A.S. le Prince Souverain
Nouveau Ministre d'Etat - Son parcours
Hommage à Michel Roger

06

Département de l'Intérieur

À la découverte de nos services : Le Culte Catholique
DENJS – Le poste d'University Counsellor
DSP – Des vœux et des annonces
Cérémonies de commémoration de la Saint Sébastien

10

Département des Finances et de l'Economie

OETP – Les mises en vente de janvier
DTC – Unité autour de la réunion des bureaux à l'étranger
DTC – Le bilan touristique de l'année 2015
SCJ – L'entretien des cylindres de roulettes des casinos

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Dossier – Deux nouvelles directions au sein du Département
ZOOM – Mobi'BUS : un service sur mesure depuis 8 ans
L'actu en images

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Urbanisation en Mer – Une mission pour un projet majeur
DE – 3 questions à : Valérie Davenet, Directeur de l'Environnement, à propos du Label EEA
DE – Les instances de la Principauté rassemblées autour de la Biodiversité
DAU – Un ouvrage sur la roseraie est désormais disponible

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

Dossier – 2015 : année exceptionnelle pour Monaco à l'ONU
2015 : Année de la Russie à Monaco – Ils témoignent
L'actualité des Ambassades - Vœux au Corps Diplomatique accrédité à Monaco



JDA #72 • Janvier 2016 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
André Vatrican (avatrican@gouv.mc)
Yann Cohignac (ycohignac@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, le Service Presse du Palais Princier de Monaco et Shutterstock.

Remerciements Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Déus, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

EDITO

Dans la continuité des bonnes résolutions !

Les actions mises en œuvre par les différents Services et Directions de l'Administration témoignent de la continuité des mesures prises les années passées.

Ce mois-ci, elles se traduisent par la mise à jour de la Charte des Systèmes d'Information de l'Etat qui datait de 2007. Mais aussi par la réunion, toujours plus connectée, des bureaux à l'étranger de la Direction du Tourisme et des Congrès, par la création de deux nouvelles Directions dans le but de simplifier les services sociaux et sanitaires du Gouvernement.

Depuis sa création, le JDA s'efforce de mettre en lumière vos savoir-faire. Ainsi, dans cette édition, vous découvrirez comment les cylindres des Casinos sont entretenus ou encore comment la Direction de l'Environnement applique sa politique énergétique et climatique en Principauté.

Enfin, nous vous proposerons de dore le chapitre dédié à « 2015 : Année de la Russie à Monaco » avec les entretiens des principaux « architectes » de cet événement hors du commun.

Bonne lecture à tous !



REOUVERTURE DE LA SECTION DES RESIDENTS DE LA DSP

Après six mois de travaux, la Section des Résidents de la Sûreté Publique vient de rouvrir. Composé de treize fonctionnaires, ce service est la porte d'entrée pour les personnes s'installant en Principauté. Outre la délivrance des titres de séjour, il est également en charge de la certification des documents administratifs et de la gestion des objets trouvés. Ces travaux de rénovation s'inscrivaient dans le plan de modernisation de l'accueil des services administratifs lancé en 2012. À noter que la Section des Résidents accueille entre cent et cent cinquante personnes chaque jour.

LA LETTRE DU MINISTRE D'ETAT

Le Ministre d'Etat

Monaco, le 1^{er} février 2016

Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires, Agents de l'État, Membres de l'Administration,

Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II m'a fait l'honneur de me nommer par Ordonnance Souveraine du 19 janvier 2016 en qualité de Ministre d'État de la Principauté de Monaco à compter de ce jour.

J'ai en cet instant solennel une pensée toute particulière pour mon prédécesseur, Son Excellence Michel ROGER, à qui je souhaite un prompt rétablissement. Il a accompli sa mission au service de la Principauté avec talent et dévouement.

À la suite de ma prestation de serment, le Prince Souverain m'a confié la feuille de route ci-jointe. Elle est ambitieuse, exigeante et claire. Pour atteindre les objectifs élevés qu'elle fixe, j'entends mobiliser le Gouvernement, les services exécutifs de l'État, mais également l'ensemble des forces vives de Monaco.

Je sais pouvoir compter sur vos compétences, votre motivation et votre sens de l'intérêt général. Je sais aussi l'esprit d'équipe qui vous anime au service de la Principauté. Ces qualités seront plus que jamais nécessaires.

Ensemble nous devons maintenir l'excellence des services publics et l'exemplarité de l'État. Nous devons dans un monde en mutation renforcer le modèle monégasque. Et nous devons ensemble nous adapter aux évolutions, notamment sociales et technologiques de ce monde.

Le travail qui nous attend est aussi intense que passionnant. Pour le Prince Souverain et pour la Principauté, nous l'accomplirons avec détermination, rigueur, et avec toute l'ambition qui s'y attache.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires, Agents de l'État, Membres de l'Administration, en l'assurance de ma considération distinguée.

Tout cordialement à tous

S. Telle

Serge Telle

LA FEUILLE DE ROUTE DE S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN



Palais de Monaco

Palais Princier,
Le 1^{er} février 2016

Monsieur le Ministre,

Au moment où vous venez de prêter serment devant moi, je souhaite porter à votre connaissance les éléments principaux des missions qui seront les vôtres à la tête de mon Gouvernement.

Confrontée aux défis du XXI^e siècle, la Principauté de Monaco entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de son développement.

Le XX^e siècle a vu la mise en place d'un modèle qui a fait ses preuves et a assuré à la Principauté une croissance et un rayonnement exceptionnels. Dix ans après mon accession au Trône, je souhaite renforcer ce modèle et l'adapter aux défis de notre époque.

La question environnementale, autour de laquelle je mobilise pleinement mon Pays depuis des années déjà, le développement d'une économie aux ressources nouvelles, l'approfondissement de nos relations avec l'Union européenne, mais aussi le maintien de notre qualité de vie, le renforcement de la sécurité et la pérennité de notre système sanitaire et social sont autant de sujets qui doivent permettre

à Monaco de s'affirmer dans un monde en mutation, sans remettre en cause son histoire et ses spécificités.

Votre tâche sera d'accompagner ce mouvement, en mobilisant les forces vives de la Principauté. Vous serez pour cela particulièrement attentif à trois objectifs principaux.

1. Le renforcement et l'adaptation du modèle monégasque.

Notre Pays développe un modèle social, économique et culturel qu'il s'agit aujourd'hui de protéger et d'adapter à partir de principes durables.

La sécurité, l'éducation, le respect de l'environnement, le dynamisme économique, le rayonnement culturel et la qualité des infrastructures, notamment scolaires, sanitaires, ou encore sportives, font de la Principauté un cadre de vie exceptionnel auquel je suis particulièrement attaché, comme l'ensemble de la population de Monaco.

Pour ce qui est de la sécurité, vous travaillerez notamment au renforcement de notre dispositif législatif et réglementaire, avec le vote des projets de lois ayant trait à la sécurité nationale et à la criminalité technologique. Vous chercherez à optimiser les moyens de la Sûreté et de la Force Publiques, de manière à mieux répondre aux défis sécuritaires d'aujourd'hui et à conserver le haut niveau de sécurité civile du Pays.

Pour ce qui est du cadre de vie, vous poursuivrez les efforts de transformation des modes de mobilité permettant d'accéder à la Principauté et de s'y déplacer avec en particulier la mise en place du télétravail qui constitue une des réponses appropriée au développement économique futur de la Principauté. Vous travaillerez à atténuer les nuisances induites par le développement urbain, notamment en matière de circulation et de chantiers dans le respect des riverains.

Pour ce qui est de la politique sanitaire et sociale, vous veillerez au maintien d'un service public de qualité au Centre Hospitalier Princesse Grace, en parallèle de l'accompagnement du chantier de construction du nouvel hôpital qui constitue un enjeu majeur de cette politique.

Enfin, vous vous attacherez à suivre et anticiper les grands mouvements économiques et politiques internationaux afin de prendre les mesures nécessaires pour garder la maîtrise de nos dépenses publiques.

2. Le développement de l'attrait et du rayonnement de la Principauté.

Depuis longtemps déjà, la Principauté de Monaco a su fonder sa croissance et son dynamisme sur sa singularité et sa capacité à attirer des talents variés, venus du monde entier.

Cette capacité d'accueil est aujourd'hui partie intégrante de l'identité monégasque. Vous aurez donc à cœur de la pérenniser, en veillant à ce que Monaco demeure une place à part en Europe et dans le monde, apte à fédérer les compétences économiques, scientifiques, culturelles et sportives.

Comme je le fais depuis dix ans par mon engagement en faveur de l'environnement, vous veillerez à ce que soient relayés dans les enceintes internationales où elle siège les messages de la Principauté en faveur de la protection de la Planète, de la préservation de la paix et de la promotion du développement. Ces messages doivent plus que jamais être au cœur de notre rayonnement international.

Dans ce cadre, la poursuite des négociations avec l'Union européenne, le suivi des relations bilatérales et multilatérales, la participation aux nombreuses réunions internationales, l'accueil des délégations étrangères et le suivi efficace de notre programme de coopération seront pour vous des priorités.

Vous veillerez à ce que la Principauté de Monaco conserve son attractivité économique. Celle-ci, vous le savez, repose sur la gestion rigoureuse des finances publiques et sur notre détermination à continuer de financer sans dette et sans déficit structurel nos projets de développement et nos investissements.

Il est essentiel que cette situation perdure, le cadre législatif et réglementaire devra y contribuer, avec notamment la future loi sur le droit économique et l'économie numérique, qui permettra d'adapter Monaco à l'évolution de la concurrence internationale.

Sur le plan de la fiscalité internationale, vous vous attacherez à la poursuite de la politique de transparence que j'ai initiée avec en particulier la mise en place de l'échange automatique de données financières dans le respect de l'engagement de Monaco d'y procéder en 2018.

3. La conduite de grands projets structurants.

Le développement de Monaco passe notamment par la réussite de grands chantiers que j'ai lancés et auxquels je suis particulièrement attaché.

Vous aurez la charge de veiller au bon aboutissement de ces chantiers et d'en faire des exemples.

Le projet d'extension en mer au droit de l'Anse du Portier me tient tout particulièrement à cœur. Il constitue en effet un enjeu majeur pour le développement de la Principauté.

Il suppose le vote d'une loi de déclassement de parcelles du domaine public de l'État par le Conseil National. Je vous demande, dans le respect des prérogatives de l'Assemblée, de faire en sorte que ce vote intervienne dans les délais impartis. Le Gouvernement devra ensuite superviser la réalisation de ce nouveau quartier, qui devra être achevé avant la fin des dix prochaines années, en veillant au respect des objectifs et exigences fixés, avec une attention toute particulière en matière de préservation de l'environnement, de protection des intérêts de l'État et d'harmonie urbanistique avec le quartier du Larvotto.

Les négociations avec l'Union européenne en vue d'un accord d'association constituent, j'en suis convaincu, une opportunité pour fixer un cadre institutionnel solide avec ce partenaire.

Aux côtés du négociateur que j'ai désigné, je vous demande de tout mettre en œuvre pour que ces discussions aboutissent à un accord positif et équilibré préservant les spécificités qui fondent la réussite du modèle économique et social de la Principauté.

La COP 21 a récemment tracé des perspectives d'évolution à l'échelle mondiale pour contenir le réchauffement climatique. Il s'agit d'un premier pas prometteur qui doit à présent donner lieu à une marche en avant commune des États, à laquelle la Principauté doit prendre toute sa part.

Vous vous assurez donc que notre Pays tienne ses engagements internationaux en matière de préservation de l'environnement et de transition énergétique. Vous veillerez pour cela à ce que des évolutions soient mises en œuvre au plus tôt, notamment en matière de maîtrise de la demande et de limitation de l'empreinte énergétique du bâti. Ces évolutions devront permettre une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 50 % en 2030 et amélioreront encore davantage la qualité de vie en Principauté.

Il importe tout particulièrement de veiller à une utilisation efficace du Fonds vert qui a été inscrit à ma demande au Budget 2016.

À la tête de mon Gouvernement, vous vous appuyerez sur les services exécutifs de l'État dont vous prenez la direction. Ces derniers devront naturellement continuer à s'adapter aux évolutions sociales et technologiques, afin de maintenir une qualité de service public marquée par l'excellence et la proximité.

La réalisation de vos missions devra s'opérer dans un état d'esprit ouvert et constructif vis-à-vis des partenaires institutionnels et sociaux, dans le strict respect des prérogatives de chacun.

Sur l'ensemble de ces sujets et plus généralement pour toutes les actions de mon Gouvernement, vous serez animé de trois préoccupations majeures : le maintien de la maîtrise de nos finances publiques, le respect de l'éthique et de la transparence de l'État ainsi que la préservation de l'environnement.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et celle de mon Gouvernement pour assurer le bon accomplissement de cette feuille de route.

*Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre,
à l'assurance de mes meilleurs sentiments,
Albert de Lencquesaing*

LE PARCOURS DE S.E. M. SERGE TELLE, MINISTRE D'ETAT



Depuis le 1^{er} février et sa nomination par S.A.S. le Prince Souverain, S.E. M. Serge TELLE est Ministre d'Etat de la Principauté.

Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'études politiques, d'un diplôme de l'Institut national des langues et civilisations

orientales (swahili) et d'un diplôme d'études approfondies en droit communautaire, S.E. M. Serge TELLE débute sa carrière en 1982 en tant que Deuxième Secrétaire à l'Ambassade de France à Dar es Salam (Tanzanie).

Deux ans plus tard, il rejoint la Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies à New York pour y devenir Premier Secrétaire et représentant de la France à la 3^e Commission (droits de l'homme, droits humanitaires et questions sociales internationales). Poste qu'il occupera durant quatre

ans, avant de se voir nommer Conseiller diplomatique de Bernard Kouchner (alors secrétaire d'Etat chargé de l'Action humanitaire) de 1988 à 1992.

De 1992 à 1993, S.E. M. Serge TELLE est détaché au Foreign and Commonwealth Office, à Londres, et chargé des dossiers concernant les Balkans. Il devient ensuite, de 1993 à 1997, Chef du Service de la Coopération des Agences Humanitaires des Nations Unies à Genève, puis Conseiller technique au sein du Cabinet du Premier Ministre chargé

de l'Afrique et du Moyen-Orient de 1997 à 2002. Le poste de Consul Général suivi de celui d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France à Monaco lui est par la suite confié pendant cinq ans.

De 2007 à 2008, il est Directeur adjoint du Cabinet de Bernard Kouchner (alors ministre des Affaires étrangères et européennes), puis Ambassadeur chargé du processus euro-méditerranéen à partir de 2008. De 2013 à 2015, enfin, il est Délégué interministériel pour la Méditerranée.

DISTINCTIONS

L'HOMMAGE DE S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN A MICHEL ROGER

Soulignant « l'investissement total » dont Michel Roger fit preuve durant l'exercice de sa fonction, S.A.S. le Prince Souverain a rendu un hommage touchant à Son ancien Ministre d'Etat le 19 janvier dans le bureau d'apparat du Palais princier : « Six années durant, Michel Roger s'est consacré pleinement à la Principauté, sans réserve, conduisant avec la détermination qui le caractérisait la politique que j'assignais à mon gouvernement », a-t-il fait valoir en présence de son épouse. Au cours de cette cérémonie, le Souverain a élevé Michel Roger au grade de Grand officier de l'Ordre de Saint-Charles, la plus prestigieuse distinction monégasque, et a souligné ses « éminentes qualités de travail et de rigueur ».

Au travers du JDA, l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'Etat s'associe à cet hommage et adresse à Michel Roger ses vœux de bon rétablissement.



DOSSIER

LA CHARTE DES SYSTEMES D'INFORMATION DE L'ETAT MISE A JOUR

Une nouvelle « Charte des Systèmes d'Information de l'Etat » est récemment entrée en vigueur. Elle remplace celle de 2007 qui avait posé les principes de déontologie et de sécurité applicables aux fonctionnaires et agents de l'Etat lorsqu'ils font usage des systèmes d'information.

POURQUOI UNE NOUVELLE CHARTE ?

La Charte 2016 tient compte des évolutions technologiques intervenues depuis 2007 et des nouveaux modes de fonctionnement de l'Administration, comme par exemple l'usage des réseaux sociaux et des outils personnels de communication à des fins professionnelles. Elaborée par un groupe de travail piloté par l'IGA et composé de la DAJ, de la DAEIU et de la DI, la Charte renforce par ailleurs les règles de confidentialité, ainsi que la sécurité des systèmes d'information contre les cybermenaces et risques d'intrusion informatiques. Adoptée par arrêté ministériel, elle a une valeur contraignante et s'impose aux utilisateurs.

A QUI EST-ELLE DESTINEE ?

La Charte s'adresse aux fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat. Elle concerne aussi les stagiaires et les prestataires qui utilisent les systèmes d'information de l'Etat.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES REGLES A RESPECTER ?

La Charte définit les obligations professionnelles auxquelles sont assujettis les fonctionnaires et agents de l'Etat en matière d'utilisation des systèmes d'information. Les principales règles à respecter sont rappelées ci-après :

- Les identifiants et codes confidentiels sont strictement personnels ;
- L'adresse électronique est strictement professionnelle. Son utilisation à des fins personnelles est admise si elle est raisonnable et occasionnelle ;
- L'utilisateur ne doit pas porter atteinte à l'intégrité des outils mis à sa disposition. Exemple : ne pas charger ou transmettre sciemment des fichiers contenant des virus ;
- Les équipements nomades de l'Administration mis à la disposition des fonctionnaires et agents sont placés sous leur responsabilité ;
- Les informations nominatives ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été collectées ;
- La réserve et la discrétion professionnelle doivent être respectées en toutes circonstances.

LA CHARTE ET LES RESEAUX SOCIAUX

Les utilisateurs sont assujettis à certaines règles concernant l'utilisation des réseaux sociaux à des fins professionnelles. Ainsi le respect de la déontologie est primordial comme de ne pas diffuser



L'utilisation d'outils informatiques personnels (smartphone, tablette, ...) à des fins professionnelles doit être autorisée par le Chef de Service en coordination avec la Direction Informatique.

d'information confidentielle ou à caractère commercial, de promouvoir l'image du Gouvernement.

Dans le cadre d'une utilisation des réseaux à des fins privées, le Gouvernement a défini six bonnes pratiques :

- Utiliser les réseaux sociaux depuis son poste de travail est toléré ;
- Mentionner son appartenance à l'Administration est autorisé dans son profil ;
- Conserver son devoir de réserve et de discrétion ;
- Ne pas tenir des propos inappropriés sur la politique du Gouvernement ;
- Ne pas utiliser le logo du Gouvernement pour sa photo de profil ;
- Rester courtois et poli.

LE ROLE DE LA DIRECTION INFORMATIQUE

Parmi ses nombreuses missions, il revient à la Direction Informatique d'assurer la sécurité des serveurs informatiques de l'Etat et la confidentialité des données qu'ils contiennent.

A ce titre, elle est habilitée à effectuer les opérations de maintenance et de contrôle de sécurité si elle détecte une utilisation anormale ou un contenu illicite. Les agents de la Direction Informatique sont tenus au strict respect du secret professionnel des informations dont ils ont connaissance.



Une « foire aux questions » (FAQ) et un « guide d'utilisation du poste de travail » complètent la Charte pour une meilleure compréhension et application des principes. Ils sont accessibles depuis le panneau d'accueil et sur la base « information fonction publique ».

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES... LE CULTE CATHOLIQUE



S.E. Mgr Bernard BARSÌ est Archevêque de Monaco. A ce titre, il bénéficie de l'assistance de plusieurs collaborateurs constituant la « curie archiépiscopale ». Ce terme, issu de l'antiquité romaine (la curie est le bâtiment où se réunissait le sénat), est mieux connu par ailleurs, quand on parle du gouvernement de l'Église universelle, où le Pape est aidé dans son ministère par la « curie romaine ».

Selon l'article 9 de la Constitution de la Principauté du 17 décembre 1962 : « La religion catholique, apostolique et romaine est religion d'Etat ».



Le Culte Catholique a récemment adopté une nouvelle charte graphique. Dans la continuité de cette modernisation, le site Internet du Diocèse fera peau neuve avant la fin du deuxième trimestre de 2016 et une base intranet, propre au service, devrait voir le jour simultanément.



La division administrative du Diocèse avec de gauche à droite : Vittoria RAVANO, économiste diocésain ; Jean-Pierre TEYSSIER, secrétaire particulier ; Fexel FOURGON, protocole et communication ; Mgr Guillaume PARIS, vicaire général ; Robert MALET, secrétaire de la chancellerie.

Dans ce contexte, l'Etat monégasque prend en charge l'exercice du Culte Catholique.

L'organigramme des cultes est composé de trente-neuf postes et forme le service du Culte Catholique.

Ces postes sont occupés, selon leur nature administrative ou apostolique, par des ecclésiastiques (prêtres ou diacres) ou par des laïcs (fonctionnaires ou agents de l'Etat), tous n'ayant qu'un seul et même objectif : l'évangélisation.



L'ORGANISATION DIOCÉSAINE

L'Archevêque, Monseigneur Barsi, est à la tête du service du Culte Catholique qui peut également être appelé « Diocèse ». Cependant, le Vicaire Général est chargé de la coordination administrative de ce service (modérateur).

La Curie diocésaine est composée d'un Chancelier, de notaires, d'un archiviste, d'un économiste, du secrétariat particulier de l'Archevêque, du service de la communication et du protocole.



La Principauté dispose de six paroisses (Palais, Cathédrale, Sainte-Dévote, Saint-Charles, Saint-Nicolas et Sacré Coeur). Chaque paroisse est dirigée par un Curé. Les services comme les paroisses comprennent des salariés du service du culte (vingt prêtres et seize laïcs), auxquels il faut rajouter une centaine de bénévoles réguliers.

Actuellement, trois prêtres et quatre laïcs assurent ce service. L'activité apostolique directe est assurée par une quinzaine de « divisions ». Celles-ci recouvrent différents secteurs d'activité : initiation chrétienne, formation, charité, communication, culture, audiovisuel, pèlerinages, famille, unité des Chrétiens, etc.

De plus, ils assurent également l'assistance spirituelle des établissements scolaires (instruction religieuse), de l'hôpital, des maisons de retraite, de la maison d'arrêt, etc.

SURETE PUBLIQUE DES VŒUX ET DES ANNONCES

Le 19 janvier dernier, le Directeur de la Sûreté Publique, Régis ASSO, a présenté ses vœux, en présence de S.A.S. le Prince Souverain, de Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, en charge des fonctions de Ministre d'Etat, de Patrice Cellario, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, ainsi que de nombreuses personnalités.



Autour de S.A.S. le Prince Souverain, de gauche à droite : Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; Régis ASSO, Directeur de la Sûreté Publique ; Richard MARANGONI, Directeur Adjoint de la Sûreté Publique.

Conformément à la tradition, S.A.S. le Prince Souverain est intervenu lors de cette cérémonie.

Durant son discours, Il est revenu sur les attentats qui ont durement éprouvés Paris, informant par la même occasion qu'il augmentait « les effectifs de la Sûreté Publique par la création de dix postes ». S.A.S. le Prince Souverain a ensuite annoncé le départ à la retraite de Régis ASSO, Directeur de la Sûreté Publique, le remerciant « pour son action efficace, sereine et son expérience au service de notre pays ». Enfin, Il a mentionné que son successeur serait Richard MARANGONI, Directeur Adjoint de la Sûreté Publique, et s'est dit « réjoui à l'idée qu'un Monégasque accède à ces fonctions après un parcours en tout point digne d'éloges ».

Régis ASSO, après avoir remercié S.A.S. le Prince Souverain de Sa présence à cette cérémonie, témoignage de Son profond attachement à l'institution policière, a exposé le bilan de l'activité de l'ensemble des

divisions de la Sûreté Publique et les résultats qui ont été obtenus, en soulignant une baisse significative de 8,80 % de la délinquance générale.

Le Directeur de la Sûreté Publique a ajouté qu'en raison du contexte international particulièrement tendu, des efforts importants ont été consentis pour développer les missions de renseignement.

Régis ASSO a ensuite conclu son discours en évoquant les orientations et les projets d'avenir qui permettront à la Direction de la Sûreté Publique de mener à bien sa mission de sécurité, notamment en matière de coopération internationale, avant de présenter ses vœux à S.A.S. le Prince Souverain, à Sa famille, aux invités et aux personnels de son service.

COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE CEREMONIES DE COMMEMORATION DE LA SAINT SEBASTIEN

Le 20 janvier dernier avaient lieu les cérémonies commémorant la Saint Sébastien, Saint Patron des Carabiniers du Prince.

À cette occasion, S.A.S. le Prince Souverain remettait l'Ordre de Grimaldi à l'emblème de l'Orchestre. Cette distinction marquait le lancement officiel de l'année du 50^e anniversaire de

l'Orchestre des Carabiniers du Prince, fondé en 1966 par le Prince Rainier III.

Pour information, un concert anniversaire sera donné le 16 mars 2016 à 20h, à l'Auditorium Rainier III, au bénéfice du Kiwanis Club de Monaco et de l'Association Baby et Népal.



DENJS

UNIVERSITY COUNSELLOR : UNE PASSERELLE POUR LES UNIVERSITÉS BRITANNIQUES ET AMÉRICAINES



David BARRAL, University Counsellor, professeur agrégé d'anglais au lycée Albert 1^{er}.

Aider les élèves de la Principauté à intégrer les universités et promouvoir le Lycée Albert 1^{er} au Royaume-Uni et aux États-Unis, telles sont les missions de l'University Counsellor de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Madame le Directeur revient pour vous sur ce poste clé en ce qui concerne les parcours universitaires des élèves de la Principauté.

Pour quelles raisons la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a-t-elle souhaité créer un poste d'University Counsellor ?

La préoccupation de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports d'aider les élèves de Monaco à se porter candidat aux universités britanniques et américaines n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs années, il est attribué au Lycée Albert 1^{er} des décharges horaires aux professeurs de langues des classes Option Internationale – familiers du processus d'admission anglo-saxon – afin qu'ils remplissent cette mission. Grâce à ces professeurs, les élèves de Monaco ont pu bénéficier d'une aide extrêmement qualifiée et sont allés grossir les rangs des universités les plus prestigieuses. Face au nombre croissant de dossiers que ce succès implique, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a souhaité formaliser et centraliser cette mission, en l'attribuant à un référent unique. C'est ainsi qu'est né le poste d'University Counsellor.

Quelles sont les missions de l'University Counsellor ?

La mission de l'University Counsellor se décline

autour de deux grands axes : l'un est tourné vers l'élève, le second vers les universités.

L'University Counsellor a pour mission première d'aider les élèves dans le processus de candidature aux universités britanniques et américaines. La candidature se fait principalement par le biais de deux plateformes en ligne (UCAS pour le Royaume-Uni et CommonApp pour les États-Unis) qui centralisent les informations pour la plupart des universités des deux pays. Certaines universités ont cependant leur propre système de candidature (le MIT, par exemple). L'aide que le Counsellor apporte prend plusieurs formes : entretiens individualisés, explication du système, orientation vers des choix réalistes et judicieux d'universités, rédaction de la lettre de recommandation et aide à la rédaction des lettres de motivation des élèves (Personal Statement au Royaume-Uni et Essay aux États-Unis), communication avec l'équipe pédagogique, suivi des dossiers, etc. En plus de l'aide que le Counsellor apporte en face-à-face – ou via courriel ou Facebook, pendant les vacances scolaires, par exemple – il met à la disposition des élèves toute une documentation visant à les assister à chacune des étapes de la constitution de leur dossier.

La deuxième mission de l'University Counsellor est de représenter le Lycée Albert 1^{er} auprès, essentiellement, de nos interlocuteurs dans les services d'admission des universités britanniques et américaines. Pour ce faire, l'University Counsellor rédige chaque année le profil du Lycée Albert 1^{er}, document capital expliquant les spécificités de l'enseignement en Principauté aux personnels d'admission qui évaluent les dossiers des élèves. La communication entre l'University Counsellor et ses interlocuteurs est constante ; elle implique, éventuellement, le déplacement aux grands rendez-vous internationaux de l'orientation, ou l'invitation au Lycée Albert 1^{er} des responsables des admissions dans les universités.

Comment s'organise-t-il pour mener à bien ses missions ?

L'année de l'University Counsellor se divise en deux.

Du début de l'année scolaire jusqu'au 15 janvier, il s'occupe en priorité des élèves de Terminale, qui sont en pleine finalisation de leur dossier. Quatre dates rythment cette première partie de l'année : le 15 octobre, date limite pour les candidatures anticipées au Royaume-Uni (à Oxford et Cambridge) ; le 1^{er} novembre, date limite

pour les candidatures anticipées aux États-Unis ; le 1^{er} janvier, date limite pour les candidatures régulières aux États-Unis ; le 15 janvier, date limite pour les candidatures sur UCAS, la plateforme britannique.

À partir du 15 janvier, l'University Counsellor reçoit les élèves de Seconde et Première, et prépare avec eux – bien en amont de la classe de Terminale, donc – leurs éventuels dossiers ; les parents sont bien entendu toujours les bienvenus. C'est aussi la période où l'University Counsellor rédige ou met à jour sa documentation. Il est également en contact avec les universités, qui ne manquent jamais de demander des renseignements supplémentaires sur les élèves dont elles évaluent les dossiers. L'University Counsellor finit son année administrative fin juillet, après publication des résultats du Baccalauréat : les offres des universités britanniques, notamment, étant conditionnées à l'obtention au Bac d'une certaine moyenne générale et de certaines notes (variables selon les sujets et les universités), il faut parfois que l'University Counsellor justifie les résultats inférieurs de l'élève (13,5 au lieu du 14 requis en Maths, par exemple) afin que celui-ci soit admis à l'université. Il faut également noter qu'à compter du 3^e trimestre commence l'atelier d'aide à la rédaction des lettres de motivation, le mercredi après-midi de 14 à 16h : pendant ces séances très informelles, les élèves ont

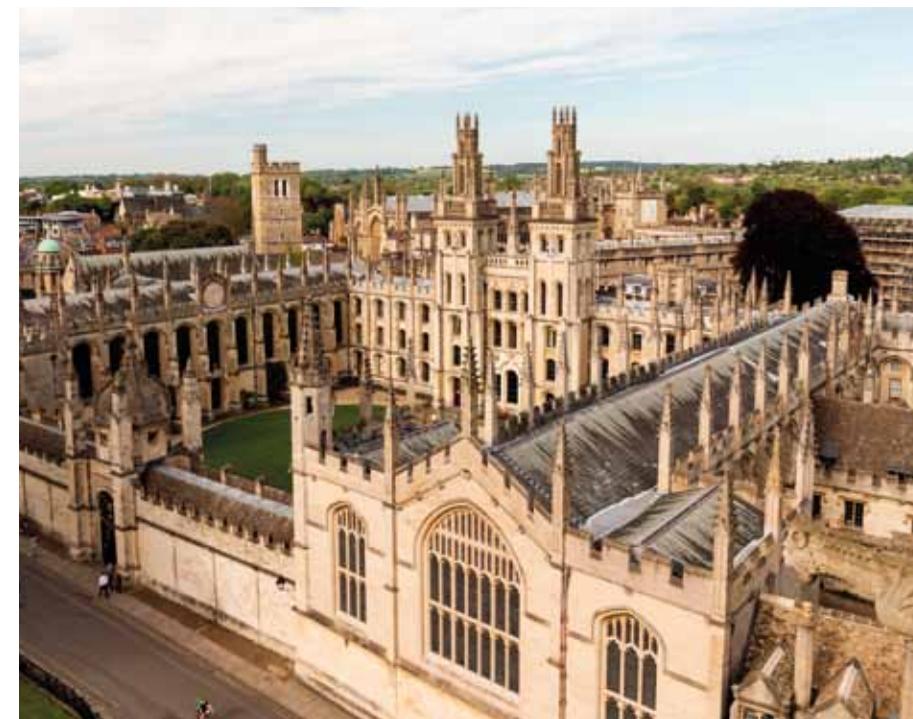
l'occasion d'échanger avec l'University Counsellor, ainsi qu'entre eux.

Des optimisations sont-elles à prévoir pour ce poste ?

La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports porte une attention particulière à ce poste nouvellement créé et saura s'adapter à toute éventuelle évolution.

de permanences au Lycée Albert 1^{er}, et 10 en télétravail. N'ayant qu'une année et demie de recul, il est impossible de tirer des conclusions statistiques des chiffres qui suivent. Du point de vue du nombre de dossiers strictement UCAS et CommonApp, nous sommes passés de vingt-cinq dossiers en 2014-15, soit 10 % de l'effectif total des classes de Terminale, à trente-six dossiers

du choix de l'élève est de 100 % (2014-15). Pour les universités britanniques, sur les cinq choix d'universités, un élève du Lycée reçoit en moyenne entre trois et quatre offres d'admission – les élèves ont donc en général l'embarras du choix. Comme expliqué plus haut, dans le système britannique, les offres sont conditionnées à des résultats au Baccalauréat ; une fois l'offre faite par



L'Université d'Oxford (Angleterre) fait partie des interlocuteurs de l'University Counsellor. La prestigieuse Université a vu passer dans ses loirs nombres de personnalités, tels qu'Oscar Wilde, Stephen Hawking ou encore Margaret Thatcher.

En chiffres, pouvez-vous nous donner les principales caractéristiques du poste d'« University Counsellor » ?

Le poste consiste en 10 heures « Professeur », soit 20h administratives. 10 se font sous la forme

en 2015-16, soit 16 % de l'effectif total de ces mêmes classes. La nouveauté, cette année, c'est que plusieurs élèves de Terminale STI2D sont venus grossir les rangs des candidats.

Le taux d'acceptation à (au moins) une université britannique ou américaine

l'université, il appartient donc à l'élève de faire ses preuves. Nos élèves bénéficiant d'un enseignement de très grande qualité, il n'est pas étonnant que le taux d'admission pour 2014-2015 soit de 100 %.

REPORTAGE

L'ENTRETIEN DES CYLINDRES DE ROULETTES DES CASINOS

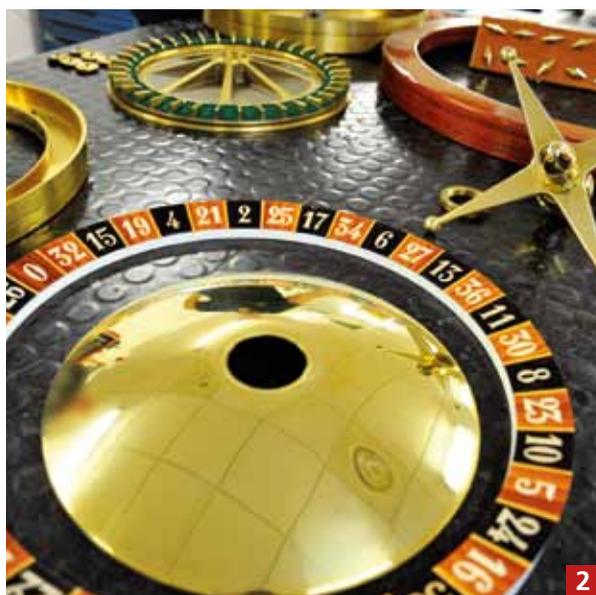


1

Parmi les matériels agréés dans les casinos monégasques, figure l'un des plus importants : le cylindre de roulette.

Cet outil de haute précision fait l'objet de toutes les attentions tant de la part de la Société des Bains de Mer via l'atelier des jeux que du Service de Contrôle des Jeux. Ce dernier, dans le cadre de ses missions, est en effet le garant de la régularité et de la sincérité des jeux.

1 Ci-dessus, un cylindre de roulette du Casino de Monte-Carlo. Élément essentiel de la table de roulette, c'est lui qui assure le caractère aléatoire du jeu. Il est composé d'un cadre fixe, généralement en bois précieux (palissandre), de forme cylindrique, muni sur ses rebords de petits déflecteurs en métal en forme de losange destinés à ralentir le parcours de la bille.



2

2 Composé de bois précieux, de laiton et de chrome, le cylindre tourne grâce à un système de roulement à bille de haute précision mis en mouvement à l'aide d'une poignée axiale en forme de croix pour la roulette européenne. La partie supérieure du plateau mobile est divisée en trente-sept cases égales séparées par de petites cloisons de cuivre, comportant trente-six numéros et un zéro, alors que la roulette américaine comporte trente-huit cases avec trente-six numéros plus un zéro et un double zéro. Les cases sont alternativement rouges pour les numéros impairs et noires pour les numéros pairs, les zéros n'ayant pas de couleur.

3 Si nécessaire, ces matériels sont transportés dans les ateliers de la SBM pour y être renouvelés. Les équipes de techniciens assurent également le suivi de la gestion des stocks des matériels, lesquels sont entreposés dans un local sécurisé, au sein de l'immeuble « Aigues Marines » à Fontvieille (quatre-vingt-trois cylindres neufs ou usagés y sont remis à l'heure actuelle).

4 La vérification de l'équilibrage des cylindres des roulettes susceptibles d'être exploitées au quotidien est effectuée chaque jour avant l'ouverture des salons au public, sous contrôle vidéo, à l'aide d'un niveau à bulle par les employés de « l'Atelier des Jeux ». Ces derniers assurent également l'entretien, chaque matin, vérifiant la rotation du cylindre, l'état des déflecteurs métalliques destinés à ralentir la bille et des ailettes séparant les cases des numéros.



3



4



5

5 La plupart des cylindres est aujourd'hui de marque HUXLEY ou ABBIATI. Les cylindres destinés aux casinos de la Principauté sont uniques. Ils sont tous numérotés et dotés de lecteurs optiques reliés à des afficheurs indiquant la sortie de chaque numéro. Au Casino de Monte-Carlo, l'emblématique roulette européenne est exploitée sur quatorze tables et l'anglaise sur sept. Au Sun Casino, seule la roulette anglaise est proposée sur six tables. Six autres tables sont à la disposition de l'école de jeux.



6

6 Le Service de Contrôle des Jeux assiste régulièrement au contrôle du niveau des cylindres tant au Casino de Monte-Carlo qu'au Sun Casino. Informé de tout déplacement de cylindres, il en assure le suivi et procède de manière inopinée à des vérifications. Enfin, annuellement, il effectue un inventaire des stocks de ces matériels. De gauche à droite : Jérôme Tachoire, Responsable de l'Atelier des Jeux de la SBM, Jean Guerra, Inspecteur au Service du Contrôle des Jeux, Patrick Riniti, Technicien de l'Atelier des Jeux, Christian Ollier, Chef du Service du Contrôle des Jeux.

LES MISES EN VENTE DE L'OFFICE DES EMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

En janvier, l'OETP a procédé à la mise en vente des cinq timbres suivants :

LA MISE EN VENTE DU 5 JANVIER

5^e Festival New Generation

Le Comité d'organisation du Festival International du Cirque de Monte-Carlo a créé en 2012 un nouveau Festival sous la Présidence d'Honneur de S.A.S. la Princesse Stéphanie et en collaboration avec Sa fille aînée, Pauline, Présidente du Jury. Le Festival New Generation est l'unique compétition de cirque pour de jeunes artistes exécutée sur une vraie piste de cirque. La 5^e édition a eu lieu les 30 et 31 janvier 2016.

Conception : Elena ZAÏKA



40^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo

A l'occasion du 40^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo, S.A.S. la Princesse Stéphanie a souhaité l'émission d'une mini-feuille illustrant les affiches des 10^e, 20^e, 30^e et 40^e Festivals. La 40^e édition s'est déroulée du 14 au 24 janvier 2016 et a présenté une sélection des meilleurs numéros internationaux.

Conception : Alain ANDRE – RAMEL – Studio Bazzoli

LA MISE EN VENTE DU 15 JANVIER

Réimpression des effigies de S.A.S. le Prince Albert II – Timbres à validité permanente

Il s'agit de la réimpression des timbres à validité permanente à l'effigie de S.A.S. le Prince Albert II. Chaque timbre correspond à l'affranchissement d'un courrier de moins de 20g : tarif écopli pour l'effigie bleue, lettre prioritaire pour l'effigie rouge, et Europe pour l'effigie violette.

Conception : Martin MÖRCK



TOURISME

UNITE AUTOUR DE LA REUNION DES BUREAUX A L'ETRANGER



Durant cette semaine particulière, des visites sont également organisées lors d'un tour de ville ciblé permettant aux participants de mieux connaître la Destination Monaco.

Du 18 au 22 janvier, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) organisait la réunion annuelle de ses bureaux de représentation à l'étranger, marquée, cette année, par un fort sentiment d'« unité et de cohésion » selon Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et des Congrès.

Retour sur cet événement majeur pour le tourisme en Principauté.

La réunion annuelle des bureaux de Représentation de la Destination Monaco à l'étranger a pour objectifs :

- de dresser le bilan de l'année écoulée ;
- de faire le point sur les actions de l'année en cours ;
- de préparer la stratégie du plan d'actions prévisionnel pour l'année suivante ;

- d'échanger les expériences à succès entre bureaux.

C'est également l'occasion de faire rencontrer les bureaux et les partenaires hôteliers, les agences réceptives (agences de prise en charge des voyageurs sur place), les équipes du Grimaldi Forum, ainsi que tous les acteurs du tourisme en Principauté. C'est également l'occasion pour tous de découvrir les nouveautés de la Destination.

« UNE SEMAINE CHARGÉE »

Durant cette semaine, étaient notamment organisés :

- une séance plénière, des rendez-vous individuels pour chaque bureau avec l'ensemble des chefs de division de la DTC ;
- des ateliers spécifiques avec toutes les divisions de notre direction permettant de faire

le point sur les différents segments : tourisme d'affaires, marketing et tourisme de loisirs, finances, presse & communication, tourisme responsable, croisières, statistiques, base de données... etc. ;

- des workshops avec les partenaires hôteliers, Grimaldi Forum et agences réceptives ;
- des présentations d'acteurs extérieurs.

Cette année, étaient également programmées une présentation de l'exposition d'été « Francis Bacon, Monaco et la culture française » par le Grimaldi Forum et la Fondation Boustany, ainsi qu'une présentation des actions de la Fondation Prince Albert II et des travaux liés à l'extension en mer.

POINT D'ORGUE

Cette réunion permet également de rassembler l'ensemble des professionnels concernés par le tourisme en Principauté lors d'une soirée spéciale.

La DTC envisage de modifier la date de cette réunion en 2016, d'une part afin de tenir compte des taux de remplissage des hôtels de la Destination, toujours plus importants en période hivernale et d'autre part, afin de disposer de plus de temps pour la mise en place du plan d'actions de l'année à venir.

Ainsi, à partir de 2017, la réunion annuelle devrait se tenir chaque année au mois de novembre.



De gauche à droite : Isabelle Tello, Chef des Bureaux à l'Étranger et Responsable de la réunion, Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et des Congrès, Regitze Verrando, Assistante. « Il ressort de cette semaine un profond sentiment de cohésion entre la DTC, ses partenaires à l'étranger mais aussi hôteliers », conclut Guillaume Rose, en insistant sur le fait que « cette cohésion est plus forte que jamais. Nous sommes en phase de conquête de part de marché ».

La réunion des bureaux en chiffres

La réunion des bureaux, ce sont :

- 2 mois de préparation par une équipe dédiée ;
- 100 nuitées en Principauté offertes par les partenaires hôteliers ;
- 20 participants venant des bureaux à l'étranger ;
- 22 pays représentés ;

- 54 participants de la Directions du Tourisme et des Congrès ;
- 350 participants à la Soirée du Tourisme ;
- 75h de réunions incluant les déjeuners et dîners de travail en une semaine ;
- et la validation de plus de 300 actions pour l'année à venir.



Workshop entre les bureaux de représentation à l'étranger et les différentes divisions de la DTC.

TOURISME

MAINTENIR L'EXCELLENCE CHAQUE ANNEE



« La ' Destination Monaco ' agit par l'intermédiaire de la ' force opérationnelle ' de nos bureaux, puisqu'à l'étranger toute notion de concurrence entre acteurs du tourisme est estompée au profit d'une volonté commune de faire venir des visiteurs à Monaco », souligne le Directeur du Tourisme et des Congrès.

des grands chantiers de la Principauté, la même qualité d'accueil et de maintenir le taux d'occupation et le prix moyen. Les objectifs ont été atteints et dépassés », explique Guillaume Rose. « Ce résultat a pu être obtenu grâce au travail des hôteliers et de l'ensemble des professionnels de l'accueil de la Principauté ; ainsi que celui des personnels de la Direction du Tourisme, particulièrement active sur les marchés porteurs et le tourisme d'affaires ».

reconquérir ce marché avec une campagne de communication élaborée en partenariat avec une nouvelle agence de presse ;

- continuer le suivi des différents marchés émetteurs avec une attention particulière pour le marché brésilien. La DTC a ouvert son bureau au Brésil il y a un an et les premiers résultats concrets des actions de promotion devraient voir le jour courant 2016 ;
- accentuer le développement du tourisme d'affaires en hiver (cf encadré) ;
- déployer des offres promotionnelles sur les marchés émergents comme l'Asie et l'Amérique du Sud, afin d'y développer la notoriété de la Destination Monaco ;
- développer le co-branding : les opérations de promotion à l'étranger où la DTC s'associe avec des marques de luxe dont l'image correspond à celle de la Principauté (exemple : soirée Monaco dans la grande boutique Louis Vuitton de Stockholm en 2015).



Autre nouveauté de la DTC qui contribuera à la pérennisation des bons chiffres du tourisme en Principauté, le lancement du Monaco 360°. Cette application offre une visite virtuelle de la Destination et représente un outil tant pour les touristes que pour les équipes en charge de la promotion. Disponible sur www.visitmonaco.com.

Avec 66.2 % de taux d'occupation (en croissance) et 295.98 € de prix moyen (en hausse après une légère baisse en 2014), les indicateurs du tourisme en Principauté de l'année 2016 sont les meilleurs en cumul annuel depuis 1997.

Éléments d'explication avec Guillaume Rose Directeur du Tourisme et des Congrès (DTC).

« En 2015, la mission de la Direction du Tourisme était de garantir, malgré les lancements

CONTINUER EN 2016

Pour atteindre leurs objectifs, les équipes de la DTC à Monaco et à l'étranger ont établi un plan d'action et de promotion tant sur les marchés émergents que les marchés mûrs. En 2016, les équipes de la Direction du Tourisme et des Congrès, les dix bureaux de représentation de la Destination Monaco à l'étranger ainsi que les partenaires hôteliers auront comme feuille de route de :

- capitaliser sur le redémarrage de l'économie italienne pour

Le Convention Bureau en 2016

Le Convention Bureau, qui gère tous les dossiers relatifs au tourisme d'affaires, décline ses offres « Monaco Meetings » pour répondre au mieux aux besoins des clients. Ainsi, en 2016, seront lancées des offres destinées notamment au secteur associatif, avec de nouveaux avantages destinés à ce marché actuellement très porteur.

DOSSIER DEUX NOUVELLES DIRECTIONS AU SEIN DU DEPARTEMENT



« Être plus proche des administrés », tel était le souhait de Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, lorsqu'il a proposé de scinder en deux l'ancienne Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Aujourd'hui, le projet est devenu réalité : les Ordonnances Souveraines publiées au Journal Officiel du 1^{er} janvier 2016 créent deux nouvelles directions, d'une part celle de l'Action et de l'Aide Sociales, et d'autre part celle de l'Action Sanitaire. Décryptage.

LA DIRECTION DE L'ACTION ET DE L'AIDE SOCIALES

Plus communément appelée DASO, La Direction de l'Action et de l'Aide Sociales vient de s'installer à Fontvieille, au 23 avenue Albert II (3^e étage). Anciennement Service Social de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, la nouvelle Direction s'est enrichie par la création d'un poste de Directeur Adjoint, occupé par Nathalie VACCAREZZA et par des transferts de postes. Elle est composée de cent vingt-trois professionnels, dont quarante pour le Foyer Princesse Charlène et quarante-et-un auxiliaires de vie scolaires.

Dirigée par Véronique SÉGUI-CHARLOT, cette Direction touche, au travers de plus d'une vingtaine de missions, différentes catégories de popu-

lation : l'enfance et la famille, les personnes handicapées ou âgées, ainsi que celles en difficulté sociale et financière. Elle intervient donc dans tous les secteurs de l'action et de l'aide sociales et notamment pour :

- accueillir, informer et orienter les administrés sur les dispositifs d'actions et d'aides sociales mis en œuvre en Principauté ;
- assurer l'accueil, l'hébergement ou le logement d'urgence des familles ou de leurs membres et, plus généralement, de toute personne dont le besoin le nécessite ;
- prêter son concours à l'exécution des décisions rendues par les cours et tribunaux de la Principauté, notamment en matière de protection de l'enfance ;
- instruire les demandes d'aides et de prestations en matière sociale et de handicap servies par l'Etat ou pour

son compte, y compris en procédant, le cas échéant, aux vérifications et enquêtes nécessaires à l'appréciation de la situation des demandeurs ;

- accomplir toutes missions et actions en matière de handicap ;
- effectuer les vérifications ou enquêtes nécessaires soit préalablement à la délivrance d'agrèments ou d'autorisa-

tions requis en application de dispositions législatives ou réglementaires, soit à la demande des autorités administratives ou judiciaires compétentes ;

- assurer la réception et le contrôle des délibérations de la commission administrative de l'Office de protection sociale ;

Pour assurer ses missions, la DASO est repartie en trois divisions, auxquelles s'ajoute le Foyer Princesse Charlène :

- Division de l'inclusion sociale et du handicap ;
- Division enfance et famille ;
- Division de l'aide sociale financière.

Mis à part le Foyer de l'Enfance Princesse Charlène - qui demeurera au 9 rue Bellevue - toutes les divisions seront regroupées, à l'horizon 2017, dans les mêmes locaux situés à Fontvieille.



Ici, des membres de la Direction mais aussi des responsables de division et des cadres. De gauche à droite : Souad BIMA, Administrateur, Sylvie LOUCHE, Chef de la Division Enfance et Famille, Michaël FIORI, Administrateur principal, chargé de l'accessibilité dans le cadre du handicap, Elodie KOUKOUJ, Responsable de la Division Inclusion Sociale et Handicap, Jérôme GALTIER, Délégué en charge des personnes handicapées, Marianne LANTERI, Chef de Division au sein de la Direction, Véronique SÉGUI-CHARLOT, Directeur DASO, Huguette WOODROFFE, Adjoint au Directeur du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène, Nathalie VACCAREZZA, Directeur-Adjoint DASO, Patrick SERRE, Directeur du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène, Sylvie GIRAUDON, Chef de la Division Aide Sociale Financière. Absentes sur la photo : Agnès DALLONGEVILLE, Psychologue au sein de la Division Enfance et Famille et responsable de l'Espace de Rencontre Enfants, Parents et le Dr Christiane SONIAC, Médecin Inspecteur. Plus de renseignements au 98.98.41.00 ou sur daso@gouv.mc.

- instruire les demandes relatives à l'aide médicale de l'État ;
- contribuer à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires dans les domaines de l'action, de l'aide et de la protection sociales,

- du handicap et de la protection de l'enfance ;
- veiller à l'application de la législation et de la réglementation ainsi qu'au suivi des conventions internationales dans les domaines précités.

LA DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE

Plus communément appelée DASA, la Direction de l'Action Sanitaire reste installée au 48 boulevard d'Italie. Elle est composée de trente-trois collaborateurs.

Dirigée par le Docteur Alexandre Bordero, cette Direction est chargée de toutes missions relatives à l'action sanitaire, et notamment :

- assurer la prévention et le dépistage des maladies, ainsi que la veille sanitaire ;
- procéder aux inspections techniques qui requièrent l'intervention de médecins-inspecteurs, de pharmaciens-inspecteurs, ou de vétérinaires-inspecteurs ;
- contribuer à l'élaboration et à l'application des plans d'urgence, ainsi qu'à la gestion des crises sanitaires ;
- contribuer à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires dans les domaines sanitaires et de la médecine vétérinaire ;
- assurer une planification de l'offre de soins au regard des besoins de la population ;
- contribuer à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires dans les domaines sanitaire et de la médecine vétérinaire ;
- effectuer les vérifications ou enquêtes nécessaires soit préalablement à la délivrance d'agrèments ou d'autorisations requis en application de dispositions législatives ou réglementaires, soit à la demande des autorités administratives ou judiciaires compétentes ;
- veiller à l'application de la législation et de la réglementation, ainsi qu'au suivi des conventions internationales dans les domaines sanitaires et de la médecine vétérinaire ;
- émettre un avis sur toute question relevant de sa compétence, en application des dispositions réglementaires relatives au Centre Hospitalier Princesse Grace ;
- assurer le contrôle administratif, technique et financier du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps



De gauche à droite : Julie MALHERBE, Administrateur Santé Publique ; Déborah OUZEMANE, Adjoint au Chef de la Division Sécurité Sanitaire et Alimentaire ; Isabelle KESSE-DJIAN, Pharmacien Inspecteur ; Jean LORENZI, Médecin Inspecteur ; Alexandre BORDERO, Directeur DASA ; Auriane PAGANELLI, Administrateur Produit de Santé ; Virginie VAN KLAVEREN, Administrateur Santé Publique ; Sophie DUMOLIN, Chef de Section à la Division Sécurité Sanitaire et Alimentaire ; Stéphane PALMARI, Directeur Adjoint de la DASA.

Partiel, du Centre Médico-Psychologique, de l'Unité de Psychiatrie et de Psychologie Médicale, du Centre de Coordination Gérontologique de Monaco, du Centre « Speranza-Albert II », du Centre Monégasque

de Dépistage et du Centre de coordination prénatale et de soutien familial ;

- accomplir toutes autres actions nécessaires en matière d'hygiène publique et de prévention sanitaire.

Pour assurer ses missions, la DASA est repartie en cinq divisions :

- Division de santé ;
- Division de produits de santé ;
- Division de sécurité sanitaire et alimentaire ;
- Inspection médicale des scolaires ;
- Inspection médicale des sportifs dite « Centre médico-sportif ».

ZOOM MOBI'BUS : UN SERVICE SUR MESURE DEPUIS 8 ANS



Instauré en juillet 2008, le service **Mobi'BUS se définit comme un complément de la mise en accessibilité du parc d'autobus de la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM) afin d'apporter un accompagnement de type « porte-à-porte » pour les personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer sans aide. Le JDA vous propose de découvrir ou re-découvrir ce service désormais incontournable en Principauté.**

Supervisé par Jérôme GALTIER, Délégué en charge des personnes handicapées, ce service consiste en l'accompagnement indi-

vidualisé, par un véhicule adapté, de personnes handicapées ou âgées, résidant à Monaco et présentant une incapacité physique temporaire ou définitive, sous couvert de l'aval d'un médecin référent.

Dans ce cadre, les titulaires de la carte de transport Mobi'BUS disposent d'un système de réservation via une opératrice téléphonique qui tient à jour un planning répertoriant les créneaux horaires disponibles. L'écoute attentive des usagers est prise en charge par l'équipe de Mobi'BUS et les éventuelles améliorations du service sont soumises au Département des Affaires Sociales et de la Santé.

Aujourd'hui, trois bus adaptés composent « la flotte » du service Mobi'BUS.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes souhaitant accéder à ce service doivent s'adresser au secrétariat de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales afin d'ob-

tenir une carte de transport (cf. renseignements).

La carte de transport sera remise sur présentation d'une photo d'identité et d'un certificat médical délivré par le Médecin-Inspecteur de la DASO ou par le Médecin gériatre du CCGM pour les personnes connues de ce service.

Mobi'BUS en chiffre

Nombre de trajets total : **7559**
Soit une augmentation de **9,5 %** par rapport à 2014 (**6901** trajets)
Kilométrage : **23034**, soit une augmentation de **7 %** par rapport à 2014 (**21503** km)
À ce jour, **200** personnes sont inscrites et peuvent bénéficier de ce transport à la demande.

Le certificat médical devra porter la mention « avec accompagnateur » lorsque l'état de santé le nécessite. La date de durée de la prise en charge sera également précisée lorsque le droit est ouvert pour une durée déterminée.

En concertation avec les usagers et l'Association des Handicapés Moteurs, de multiples améliorations et extensions du service ont été mises en œuvre depuis 2008. Selon le retour des enquêtes de satisfactions menées auprès des utilisateurs, il apparaît que ce service leur apporte pleine satisfaction. Renseignements au secrétariat de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales, 23 avenue Albert II, tél. : 98 98 41 00.



Les horaires de Mobi'BUS

VEHICULE	Lundi au vendredi (amplitude 10h)	Samedi, dimanche et jours fériés (amplitude 8h)	Samedi (janvier 2016-2017)	Samedi juillet & août
MOBI'BUS 1	7h30 - 17h30	10h - 18h		
MOBI'BUS 2	9h30 - 19h30	X		
MOBI'BUS 3	X	X	✓	✓

L'ACTU EN IMAGES

CÉRÉMONIES DE VŒUX AU CAP FLEURI, A QIETUDINE ET AU CHPG

Les 13, 14 et 21 janvier avaient lieu les cérémonies de vœux respectivement au Cap Fleuri, A Qietudine et au Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG). Retour en images.

LE CAP FLEURI ET A QIETUDINE

Lors de son discours, ici en la résidence A Qietudine, Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a adressé ses meilleurs vœux au personnel des structures d'accueil et d'hébergement pour seniors de la Principauté et a souligné le soin à apporter au bien-être des aînés de la Principauté.



CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE

En présence de S.A.S. le Prince Souverain, Patrick Bini, Directeur du CHPG, accompagné du Conseiller VALERI, a présenté ses vœux à l'ensemble des professionnels de l'hôpital. Le Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, Marie-Pierre GRAMAGLIA, le Président du Conseil National, Laurent NOUVION, le Président du Conseil d'Administration du CHPG, André GARINO, ainsi que de nombreuses personnalités, assistaient à cette cérémonie.

À cette occasion, Patrick BINI a dressé un bilan complet de l'année 2015, « année complexe, mais emplie de nombreuses satisfactions ».



3 QUESTIONS A

VALÉRIE DAVENET, DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT, A PROPOS DU LABEL EEA



Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement, dirige les comités de pilotage pour le label EEA. Récemment, un Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'Administration (BEGES) a été édité.

En 2014, le label EEA « European Energy Award » était attribué à la Principauté pour une durée de quatre ans. Ce label récompense les collectivités engagées dans un processus de management de la qualité, appliqué à la mise en œuvre de leur politique énergétique et climatique au niveau de leur territoire. Le JDA s'est entretenu avec le Directeur de l'Environnement pour comprendre comment cette politique est menée par le Gouvernement.

en œuvre des actions, d'évaluer les difficultés rencontrées et de proposer de nouvelles pistes d'améliorations.

Le comité de pilotage se réunit à la suite de ces ateliers afin de prendre connaissance des avancées, de valider les orientations et les pistes d'améliorations. Le Comité de pilotage qui s'est réuni le 19 janvier 2016 fait ainsi suite aux ateliers qui se sont déroulés en septembre 2015.

Quels sont ses objectifs ?

La Principauté mène une politique énergétique et climatique ambitieuse, avec pour objectifs à 2020 : une réduction de 30 % de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), une diminution de 20 % de la consommation unitaire d'énergie dans les bâtiments, et porter la proportion d'énergies renouvelables consommées à 20 %.



L'EEA est un instrument de pilotage transversal qui permet d'identifier les actions mises en œuvre dans chacun de ces six domaines ainsi que le potentiel d'amélioration. Le label EEA est attribué à la suite d'un audit externe, sur la base de critères de notation validés par un forum international. Pour obtenir ce label, il faut satisfaire à minima à 50 % du potentiel de mise en œuvre des actions.

Qu'est-ce que le comité de pilotage EEA ? Et quelles sont ses missions ?

La gouvernance de la démarche EEA s'articule au travers d'une équipe projet et d'un comité de pilotage (COPI) de haut niveau.

L'équipe projet, au sein de la Direction de l'Environnement, est en charge de l'animation de la démarche, ainsi que de la formalisation et du suivi opérationnel de la mise en œuvre du plan d'actions.

Le Comité de pilotage est constitué des Directeurs Généraux des Départements, du Secrétaire Général du Ministère d'État, de l'Inspection Générale de l'Administration et de l'équipe projet. Il est en charge du suivi de la mise en œuvre de la démarche.

Comment s'organise-t-il pour mener à bien ses missions ?

L'équipe projet organise annuellement des ateliers thématiques qui rassemblent autour des six domaines du référentiel une cinquantaine de référents représentant une vingtaine de Directions ou Services du Gouvernement. Ces ateliers ont pour objectifs de réaliser un bilan de la mise

Afin d'atteindre ces objectifs, le premier programme d'actions de l'EEA pour la période 2014- 2018 a été mis sous la forme de « fiches actions ». Aujourd'hui, une centaine de ces actions ont déjà été réalisées ou sont en voie de finalisation, et une soixantaine sont initiées ou en phase de l'être.

Ce plan d'actions n'est pas un document figé, d'autres actions ayant été entreprises ou renforcées dans leur mise en œuvre. Cette année, une mise à jour devrait aussi permettre d'inclure les nouvelles actions qui ont émergé lors des derniers ateliers afin d'atteindre les objectifs fixés.

La Politique Energie Climat de la Principauté

Celle-ci est évaluée sur la base d'un référentiel qui comporte six domaines :

- le développement territorial ;
- le patrimoine bâti ;
- l'approvisionnement énergétique, l'eau, l'assainissement et les déchets ;
- la mobilité ;
- l'organisation interne ;
- la communication et la coopération.

LE SAVIEZ-VOUS ?

UN OUVRAGE SUR LA ROSERAIE EST DESORMAIS DISPONIBLE



Ci-dessus le livre écrit par la DAU, Gérald MEYLAN, Past Président de la Fédération des Sociétés de Roses, et Obtenteurs de roses, illustré en majorité par des photos par Giuseppe MAZZA, raconte par thèmes ce jardin, son histoire et sa modernité. Pour l'obtenir, rendez-vous sur : www.roses-roseraie-monaco.com.

La Direction de l'Aménagement Urbain vient de réaliser un ouvrage sur l'histoire de la Roseraie Princesse Grace, créée en 1984 à l'initiative du Prince Rainier III, qui souhaitait dédier un espace en souvenir de Son épouse. En effet, la Princesse Grace vouait une passion pour les fleurs et a toujours su trouver les mots pour décrire les roses.

Cet ouvrage aborde les thèmes suivants :

- L'écologie : à la fois pour sa réalisation et pour sa maintenance, cet espace qui se veut le plus respectueux possible de l'environnement a été labellisé Espace Végétal Écologique (EVE) par l'organisme international « Ecocert Environnement ».
- L'éducation : la roseraie est répartie en huit thèmes différents mettant en avant l'histoire de la rose, le lien de la famille Princesse et des personnalités avec cette fleur emblématique, les rosiers paysagers dans les villes et surtout les nouvelles obtentions qui ont marqué l'évolution des rosiers modernes par leur beauté et leur parfum puissant.
- Le paysage : l'agrandissement et l'ouverture à l'extérieur, les gazons supprimés, et la création d'un mur d'eau de 50 m de longueur.



En 2014, dans le cadre du 30^e anniversaire de la création de la Roseraie Princesse Grace, la DAU, avec le soutien de la Manufacture PIAGET, a réalisé l'agrandissement et la modernisation de ce jardin.

URBANISATION EN MER UNE MISSION POUR UN PROJET MAJEUR



La Mission est installée dans des locaux situés au 18 allée Lazare Sauvaigo. Elle est composée d'une équipe de cinq personnes. Cet effectif ne devrait sensiblement pas évoluer dans les prochains mois. De gauche à droite : Gilbert BATTIGELLO (Conseiller Technique), Jean-Michel MANZONE (Chef de Projet), Marie-Pierre FASSIO (Chef de Division chargé du suivi contractuel et juridique), Nathalie PELESON (Chef de Bureau chargé du suivi Administratif), Jean-Luc NGUYEN (Directeur de la Mission), et Cyril GOMEZ (Directeur Général du DEEU).

Au printemps 2013, S.A.S. le Prince Souverain annonçait Sa décision de lancer un projet d'urbanisation en mer consistant à créer un quartier de 6 hectares dans l'anse du Portier, avec une forte ambition concernant le développement durable et la protection de l'environnement. Rencontre avec la mission « Urbanisation en Mer »...

La Mission « Urbanisation en Mer » fut, à sa création, chargée de lancer en mai 2013 un appel à candidature européen visant à sélectionner un opérateur susceptible de prendre en charge un projet urbain global, depuis sa conception

jusqu'à sa réalisation en le finançant intégralement et en se rémunérant sur la vente des surfaces immobilières à réaliser sur l'infrastructure maritime à créer.

La Mission a ensuite mené à bien une négociation exclusive avec le Groupe SAM ANSE du PORTIER/ BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS, à l'issue de laquelle, le 30 juillet 2015, a été signé le Contrat de Concession du Quartier de l'ANSE du PORTIER (voir le JDA 69).

MISSION ET ORGANISATION

Aujourd'hui, la Mission est chargée de suivre la mise au point définitive de l'Avant-Projet contrac-



En tant que représentante de l'autorité concédante dans l'exécution du Contrat de Concession, la Mission « Urbanisation en mer » supervise les phases d'études et de construction du projet, et vérifie que les objectifs et exigences fixés par l'État sont bien respectés.

tuel. Elle suivra ensuite les études de Projet Définitif, puis les études d'exécution du projet. Ultérieurement, la Mission supervisera la réalisation du projet dans ses grandes composantes : l'infrastructure maritime qui permettra d'exonder le sol

artificiel sur lequel seront successivement réalisés les aménagements, comprenant les ouvrages souterrains et de surface, et enfin les immeubles privés.

En termes d'organisation, la Mission s'appuie sur des

conseils extérieurs dans les domaines technique et juridique, et travaille en étroite coordination avec les services de l'Administration. Afin d'optimiser les échanges avec le Titulaire du Contrat de Concession, elle mettra prochainement

en place une Gestion Électronique des Données (GED), permettant de gérer efficacement tous les documents et plans correspondant au projet.

ENVIRONNEMENT LES INSTANCES DE LA PRINCIPAUTE RASSEMBLEES AUTOUR DE LA BIODIVERSITE

Depuis 2008, le Gouvernement Princier et la Fondation Prince Albert II de Monaco soutiennent l'inventaire généralisé de la biodiversité dans les parcs du Mercantour et Alpi Marittime : un livre intitulé « Biodiversité des Alpes, l'inventaire sans frontières » vient d'être édité à ce sujet.

A l'occasion de la sortie de cet ouvrage, une réception était organisée au Novotel en décembre dernier en présence de Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, de S.E. M. Bernard FAUTRIER, Vice-Président de la Fondation Prince Albert II, et du nouveau Président du Parc du Mercantour, Charles-Ange GINÉSY.

Cet événement était l'occasion de remercier les partenaires pour leur soutien dans l'aventure de l'ATBI (All Taxa Biodiversity Inventory), mais également tous ceux qui y ont participé : scientifiques, naturalistes, agents des parcs, photographes et auteurs du livre, journalistes...



Environ trois cent cinquante taxonomistes provenant de plus de dix pays européens ont contribué à cet inventaire qui a permis la découverte d'une cinquantaine d'espèces nouvelles pour la science et offre aux décideurs et aux gestionnaires un état de référence. Au total, ce ne sont pas moins de douze mille espèces qui ont pu être identifiées sur un territoire d'une superficie de 2500 kilomètres carrés, identifié comme « point chaud » de la biodiversité.



En 2007, le Parc national du Mercantour et son voisin italien le Parco naturale Alpi Marittime se sont lancés dans le recensement de l'intégralité des espèces vivant sur leurs territoires. Un tel inventaire généralisé de la biodiversité est le premier du genre en Europe, et seulement le deuxième au niveau mondial. Ici, une photo intitulée « Les Alpes de la Méditerranée » par le photographe Richard WACOGNE.



La banderole déroulée lors de la soirée monégasque dédiée à ce livre. Derrière celle-ci, les personnalités ayant participé à l'édition de ce livre pour promouvoir les « Alpes de la Méditerranée » au patrimoine mondial de l'UNESCO.

DOSSIER

2015 : ANNEE EXCEPTIONNELLE POUR MONACO A L'ONU

La visite officielle de S.A.S. le Prince Souverain a été le point d'orgue d'une année 2015 particulièrement importante pour l'ONU, qui célébrait ses soixante-dix ans, et pendant laquelle la Mission Permanente de Monaco a été particulièrement active. Retour, en images, sur les temps forts.



LA VISITE OFFICIELLE DE S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN

1 2 Le 14 décembre, après la séance de travail avec le Secrétaire Général des Nations Unies, S.A.S. le Prince Souverain dévoilait l'œuvre de l'artiste monégasque Claude ROSTICHER, cadeau offert à l'ONU par la Principauté pour le 20^e anniversaire de son admission au sein de l'Organisation.

3 Le Souverain a reçu, des mains du Secrétaire Général, le Prix de Global Advocate of the Year, qui Lui était attribué par l'Association des Correspondants de presse de l'ONU pour Son engagement sans faille au service du développement durable. S.A.S. le Prince a conduit la délégation monégasque lors du Sommet historique, tenu en septembre, en présence de Sa Sainteté le Pape François et qui a vu l'adoption du programme pour le développement durable à l'horizon 2030, par cent quarante-cinq Chefs d'État et de Gouvernement.



LA MISSION PERMANENTE ET SES ACTIONS

5 La Mission Permanente a célébré le 10^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince Souverain lors de sa réception annuelle le 9 juillet 2015, en présence de nombreux Ambassadeurs et hauts fonctionnaires des Nations Unies.

6 2015 marquait également une année importante pour la promotion de la femme. S.E. Mme PICCO, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès des Nations Unies, est intervenue à l'occasion des célébrations du 15^e anniversaire de l'Agenda femmes, paix et sécurité au Conseil de sécurité et lors du 20^e anniversaire du Programme d'action de Pékin.

7 Dans le domaine de la biodiversité marine, l'initiative menée par le Professeur BRIAND sur la protection des mammifères marins, oiseaux et tortues de mer dans le cadre de la résolution annuelle sur les océans et le droit de la mer s'est vue couronnée de succès à l'automne, après plusieurs années d'efforts. Valérie BRUELL-MELCHIOR, Représentant Permanent Adjoint, s'est félicitée de ce succès, au nom du Gouvernement Princier, à l'occasion de son intervention prononcée lors de l'adoption de cette résolution par l'Assemblée générale.



Grande première !

Pour la première fois, depuis l'admission de Monaco à l'ONU, un diplomate monégasque a été désigné rapporteur d'une grande commission de l'Assemblée générale. À l'issue, le 9 décembre 2015, Clotilde FERRY a présenté les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation pour adoption de ces derniers par l'Assemblée générale.



L'ONU EN 2016

8 L'année 2016 se place désormais sur le terrain de la mise en œuvre et de la définition des plans nationaux par rapport aux dix-sept ODD qui remplacent les huit OMD.



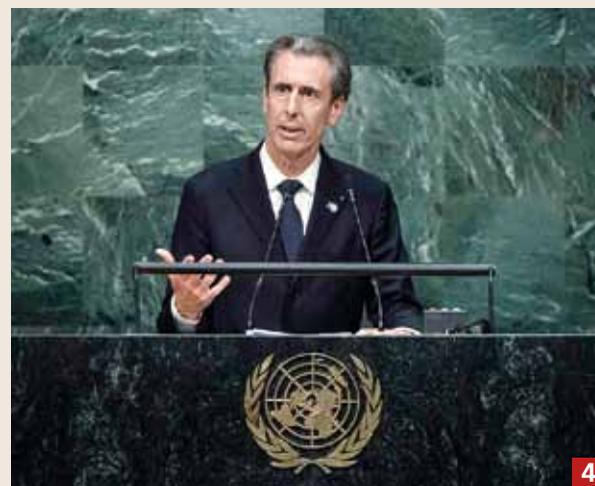
Les Objectifs du Développement Durable

Ce programme ambitieux (plus communément appelé Agenda) qui contient les objectifs de développement durable (ODD) trace les grandes lignes d'actions que devront suivre les États membres afin d'éliminer la pauvreté, protéger la planète et garantir la sécurité et la prospérité pour tous.

Le travail de la Mission Permanente durant les trois ans de négociations qui ont mené à l'adoption dudit programme a été récompensé par l'établissement d'un ODD consacré aux océans et la reconnaissance du rôle du sport comme outil de paix et de développement dans la déclaration politique du Sommet.

GILLES TONELLI PARTICIPE A LA 70^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

4 Lors du Débat général de cette 70^e session de l'Assemblée générale, Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, a réaffirmé avec force l'engagement de Monaco en faveur des droits de l'homme, de la sécurité internationale et de la protection de l'environnement. Le Conseiller de Gouvernement a également annoncé le soutien du Gouvernement princier au Code de conduite initié par le Liechtenstein et le Mexique sur l'usage du droit de veto au Conseil de sécurité en cas d'atrocités de masse, désormais soutenu par cent huit États Membres.



Un nouveau Secrétaire Général en 2017

Concomitamment, le processus préparatoire à l'élection du nouveau Secrétaire Général, qui prendra ses fonctions en janvier 2017, a été officiellement lancé par une lettre conjointe des Présidents du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, sollicitant les candidatures auprès des États Membres.

2015 : ANNEE DE LA RUSSIE À MONACO ILS TEMOIGNENT...



En novembre 2013, à la suite de Sa visite officielle à Moscou, S.A.S. le Prince Souverain a souhaité que l'année 2015 soit déclarée « Année de la Russie à Monaco ».

S.E. M. Henri FISSORE, Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'État, s'est vu confier la responsabilité de la coordination de l'opération.

Quelques semaines après la clôture de cet événement majeur en Principauté, le JDA a recueilli le sentiment de S.E. M. Henri FISSORE.

Qu'est-ce que « 2015 : Année de la Russie à Monaco » a représenté pour vous ?

En 2010, à Paris et en 2014, à Londres, avait été organisée une « Année de la Russie ». La barre était donc haute ! Faire plus ou moins de même en Principauté n'a pas été aisée, d'une part par manque de temps, mais aussi, en raison du grand nombre d'événements réalisés chaque année sur le territoire monégasque, ce qui implique peu d'espaces susceptibles d'accueillir de nouvelles manifestations et peu de dates encore disponibles.

Par ailleurs, la situation internationale et son évolution durant l'exercice 2015 ont parfois posé quelques difficultés.

Il a donc été décidé d'inviter les personnes concernées

(notamment les organisateurs habituels d'événements ou la communauté russe) à imaginer des projets et à les financer.

D'autre part, de nombreuses entités comme la Mairie, la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires, la Direction des Affaires Culturelles, la Direction du Tourisme et des Congrès, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et Des Sports ou encore le Centre de Presse, ont souhaité participer à « 2015 : Année de la Russie à Monaco » et ont contribué à l'organisation de nombreux événements. La Compagnie des Ballets de Monte-Carlo et tout particulièrement son Directeur, Jean-Christophe Maillot, l'Orchestre Philharmonique et l'Opéra de Monte-Carlo ont eux aussi tenu à s'associer à l'opération et ont apporté leur collaboration.



« La Principauté de Monaco n'a bien entendu pas les moyens d'organiser en Russie une opération comparable à celle élaborée sur le territoire monégasque en 2015. En revanche, plusieurs projets sont envisagés en Russie, grâce à l'action et à la coordination de S.E. Mme Mireille PETTITI, Ambassadeur de Monaco en Russie, dans divers domaines comme le tourisme, la culture, l'éducation... », indique S.E. M. Henri FISSORE.

Enfin, on a pu dénombrer plus de quatre-vingt organisateurs privés russophones ou russophiles qui ont voulu témoigner leur intérêt et leur attachement à la culture russe.

Sans oublier le rôle essentiel joué par Ekaterina SEMI-

NIKHIN, Consul Général honoraire de la Fédération de Russie en Principauté, dont la présence constante et le réseau relationnel ont permis la réussite de cet événement. Au total, ce sont cent cinquante-trois manifestations ou initiatives, lesquels ont, en grande partie ont fait l'objet d'une « russification » comme le Village de Noël de la Mairie ou le fait que les concerts de l'OPMC ont été marqués par une présence plus forte de compositeurs, de chefs d'orchestre ou de solistes russes.

Quel bilan dressez-vous de l'opération ?

« 2015 : Année de la Russie à Monaco » a été une opération inhabituelle et de taille extrêmement importante pour Monaco.

Malgré quelques annulations et parfois même une concentration trop dense de manifestations, les Monégasques et résidents de la Principauté ont apprécié l'hommage rendu à la culture et aux traditions russes mais également les manifestations sportives, scientifique, associative, économique, cinématographique, gastronomique,...

Quel événement vous a le plus marqué ?

L'inauguration de « 2015 : Année de la Russie à Monaco » a été célébrée avec les Ballets du Bolchoï.

La troupe a donné trois représentations fin décembre 2014 à Monaco, sur une chorégraphie et une mise en scène de Jean-Christophe MAILLOT, Directeur des Ballets de Monte-Carlo,

avec la participation de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, dirigé par un Chef d'orchestre russe. Ce ballet a non seulement été d'un haut niveau excep-

tionnel mais il a, également, témoigné de la totale collaboration russo-monégasque.

Il reste, à mes yeux, l'événement le plus marquant.

Le mot de S.E. Mme Mireille PETTITI, Ambassadeur de Monaco en Russie



Compte tenu du nombre important de russes qui viennent séjourner dans notre région, « 2015 : Année de la Russie » aura permis à la Principauté de se positionner comme une zone privilégiée pour l'accueil des ressortissants russes et, à la Russie, de promouvoir sa culture dans d'excellentes conditions. Nul doute que les projets à venir sur le territoire russe rencontreront le même succès.

« Cette ' Année ' a marqué un tournant important dans nos relations bilatérales. Cet événement a été le symbole des relations amicales que nous entretenons avec la Russie ; c'est d'ailleurs la première fois, à ma connaissance, que la Principauté dédie une année entière à un pays étranger sur son territoire.

De plus, cette manifestation a permis aux deux Gouvernements de construire des relations de travail solides qui favoriseront, sans aucun doute, la coopération à venir entre nos deux pays ».

L'ACTU DES AMBASSADES PARIS - VŒUX AU CORPS DIPLOMATIQUE ACCREDITÉ A MONACO

La cérémonie des vœux destinés aux Représentants du Corps diplomatique accrédité en Principauté s'est déroulée le jeudi 14 janvier 2016, à Paris.

Dans son discours, Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, est notamment revenu sur les événements tragiques et odieux de l'année écoulée. Le Conseiller de Gouvernement a ensuite évoqué l'activité diplomatique et économique intense qu'a connue la Principauté en 2015. Enfin, il a rappelé, comme le souhaitait S.A.S. le Prince Souverain, l'importance de l'accord qui a été adopté lors de la COP21.



M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, lors de son discours en présence de S.E. M. Claude COTTALORDA, Ambassadeur de Monaco en France.

Cette réception a été l'occasion d'accueillir plus de soixante Ambassadeurs accrédités auprès de la Principauté.



L'OEIL DES PHOTOGRAPHES

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo et Manuel Vitali, et vous apporte ainsi un regard différent sur la Principauté.

Dans ce numéro, nos photographes ont immortalisé des moments forts parmi les événements majeurs de ce début d'année.

1 Célébrant les festivités de Sainte-Dévote (26 et 27 janvier), Sainte Patronne de Monaco et de la Famille Princière, S.A.S. le Prince Souverain et S.A.S. la Princesse Charlène ont procédé au traditionnel embrasement de la barque.



2 Le Rallye Monte-Carlo (21 au 24 janvier), dont le cadre de départ et d'arrivée est la Principauté, a encore cette année attiré une foule de passionnés d'automobile. Le départ était diffusé sur Monaco Info (le 21 janvier de 18h à 20h).

3 Fondé en 1974 par le Prince Rainier III, le Festival International du Cirque de Monte-Carlo a fêté du 14 au 24 janvier ses quarante années d'existence. Une édition qui a, une fois de plus, présenté des numéros parmi les plus spectaculaires du monde.

